

2 CE QUE FAIT LA VILLE

Bâtiments communaux

UNE DÉMARCHE « NÉGAWATT »

Le service énergie de la Ville de Montpellier est chargé de maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments communaux, afin de gérer au mieux les dépenses de la ville. Depuis 1985, il mène une mission transversale auprès de l'ensemble des services municipaux, en conduisant une réflexion sur le coût global des bâtiments durant toute leur durée de vie (de la construction au fonctionnement).

Cette démarche « négaWatt », signifiant *des watts en moins*, s'appuie sur trois leviers : la sobriété, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. Les actions en découlant passent par :

- une optimisation des contrats de fourniture d'électricité ;
- la télégestion des chaufferies par ordinateur pour éviter les gaspillages ;
- un chauffage à eau chaude à la place d'un chauffage électrique coûteux ;
- une isolation thermique des toitures (20 cm de laine de verre) et des murs (8 cm d'isolant) ;
- un double vitrage à isolation renforcée ;
- l'utilisation de lampes basse consommation ;
- une valorisation de l'éclairage naturel.

60 M€

C'est le montant de l'économie réalisée par la Ville en 30 ans, grâce à sa politique de réduction des consommations d'énergie. L'équivalent de la construction de 5 écoles, 5 crèches et 4 gymnases.



L'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée.

Thierry Salomon, vice-président de l'association négaWatt.

ÉCOLES PRIMÉES

La Ville de Montpellier vient de recevoir le prix de l'innovation pour la construction de ses quatre écoles BEPOS, lors de la 25^e édition des « Trophées Actions 2015 » des Éco Maires. Les écoles François-Mitterrand (Malbosc), Ludwig-Van-Beethoven (Grisettes), Chengdu (Parc Marianne) et Malraux (Lironde) sont des bâtiments à énergie positive qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Les résultats sont parlants. Comparée à une école "ancienne", une école BEPOS coûte deux fois moins en énergie par m² chauffé et éclairé. Une économie de quelque 8 000 € par an.



Label

11 ÉCOQUARTIERS ET 1 PRIX NATURE EN VILLE



Grisettes, Ovalie, Malbosc, Jardins de la Lironde, Jacques-Cœur, Rive gauche, Parc Marianne, Consuls de mer, République, Nouveau-Saint-Roch et Restanque, les 11 quartiers de Montpellier, labellisés Écoquartier ou en cours de labellisation, sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Ils ont été conçus en intégrant une dimension environnementale et durable dès leur conception :

- des transports en commun (tram-

way...) situés à proximité, pour réduire la dépendance à la voiture ;

- des bâtiments basse consommation économes en énergie : appartements traversants, bi-orientés, isolation optimale, éclairage naturel, ventilation... ;
- des aménagements paysagers de qualité pour assurer un confort climatique (espèces méditerranéennes peu gourmandes en eau).